

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **ARTICLE 1 : Adhésion à l'association**

Pour être adhérent, vous devez vous acquitter de la cotisation, remplir la fiche d'inscription, fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport loisirs multisports de moins de 3 mois. Pour le règlement, le paiement se fera par chèque à l'ordre de l'USC Multisports. Le certificat médical est la seule pièce permettant la couverture par notre assureur, aucun adhérent ne sera admis sur les cours sans ce document.

## **ARTICLE 2 : Tenues adaptées**

L'adhérent doit se revêtir d'une tenue propre et adaptée à la pratique sportive. Par mesure d'hygiène, l'adhérent doit se présenter propre aux cours et respecter les mesures sanitaires mises en place.

## **ARTICLE 3 : Respect des règles**

L'adhérent accepte de respecter les règles et les consignes de l'entraîneur et du club accueillant en faisant preuve d'un comportement correct et respectueux.

## **ARTICLE 4 :**

Tout manquement au présent règlement peut entraîner l'exclusion de la section

## **ARTICLE 5 : Annulation - Remboursement**

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des cours peuvent être annulés, remplacés ou décalés de jours ou d'heures en cours de saison.

Aucun remboursement de la cotisation et des tickets ne sera effectué.

## **ARTICLE 6 : Droits à l'image et propriété intellectuelle**

Sauf en cas de refus mentionné par email à [usc.omnisports@gmail.com](mailto:usc.omnisports@gmail.com), chaque adhérent, autorise le Multisports à conserver, divulguer, publier, diffuser ou exploiter les prises de vue. Cette autorisation se fait à titre gratuit.

Fait à :

Le :

Signature :